



Arles, mercredi 4 août 2021

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2021/04619

Pris en application :

Décret n° 2012-1556 du 28 décembre 2012

Stationnement**Autorisation de stationnement****Simple information (tous les usagers - dans les deux sens)**

- à partir du 05/08/2021 à 08:00 au 16/08/2021 à 18:00

o Rhône

entre les pk 315.00 (appontement RG) et pk 315.00 (Appontement RG) - Rive gauche

Commentaire :

Le pousseur LE STIFF, le ponton VOLANE et le clapet ARTHUR sont autorisés à stationner durant la période mentionnée dans le présent avis bat au niveau de l'appontement du PK 315 RG.

Service(s) à contacter :

UTI CRS (nom provisoire), 1, quai de la gare maritime, 13200 ARLES

Tél : 04 90 96 00 85 - Fax : 04 90 96 91 36

Date limite d'affichage :

17/08/2021

Par délégation

Joseph VIOLLIN

UTI CRS (nom provisoire)

1, quai de la gare maritime

13200 ARLES

Tél : 04 90 96 00 85 - Fax : 04 90 96 91 36